

Bourseul

Bulletin municipal

Décembre 2025 • N° 128



Joyeuses
Fêtes



COMMUNE DE
BOURSEUL

bourseul.fr



Edito



Anne-Claude MORIN, Madeleine ABBÉ, Adjointes au Maire.

Debout les femmes

Les femmes néo-Zélandaises votent depuis 1893; les Finlandaises depuis 1906, les Turques depuis 1934... Il y a seulement 80 ans cette année que, en France, nos mères et grand-mères ont pu se rendre aux urnes pour la première fois. Quel retard! C'est peut-être aussi ce qui explique la faible implication des femmes françaises dans les mandats électifs même si la loi nous oblige à une parité hommes/femmes depuis quelques années.

Même si tous les pays sauf le Vatican et la République monastique du mont Athos en Grèce ont donné légalement le droit de vote aux femmes, elles sont encore

malheureusement réduites au silence dans beaucoup d'autres.

Dans le conseil municipal de Bourseul nous sommes 7 femmes. 7 conseillères de tous âges, de toutes catégories socio-professionnelles, de toutes tendances. Notre vision est souvent différente de celle de nos collègues masculins de même que notre approche d'un problème et de sa résolution mais nos avis sont complémentaires et constructifs.

Certes, vous avez le travail, les enfants, les courses, le ménage, le... conjoint.

Néanmoins, si vous le souhaitez, vous pouvez nous rejoindre. Nul besoin d'un niveau d'études minimum.

Au mois de mars prochain, il vous sera donné la possibilité de siéger au conseil municipal (si le cœur vous en dit) et vous y apprendriez beaucoup; vous pourriez découvrir les finances publiques, les investissements communaux à venir et aussi pourquoi on ne peut pas toujours les faire, les problèmes quotidiens des agents communaux, l'école et les services périscolaires. Savez-vous qu'à Bourseul c'est une adjointe au maire qui est chargée de gérer l'entretien et la création des routes, des chemins, des espaces verts avec le responsable des services techniques.

Alors les filles, prêtes à participer au développement de la commune?

Nous vous attendons.



L'équipe municipale vous convie à la cérémonie des vœux du Maire samedi 10 janvier à partir de 10h30 à la salle des fêtes, 20 rue de l'Hermine

Sommaire

Édito	2	Reportages	16-17
Informations municipales	3-6	Calendrier des fêtes	17
Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux	7-10	Vie quotidienne	
Vie de la commune	11	Lecture - Jeux	18-21
Etat-civil, Urbanisme	12	Infos utiles	
Vie associative	13-15	Coordonnées des services	22
		Déchetteries	23
		Mots fléchés	24

MEMBRES DE LA COMMISSION BULLETIN

Anne-Claude MORIN

Lydie RAMEZ

Sabrina VOISIN

Yves BRUNET

Philippe DAULY

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe DAULY, Maire

RÉALISATION ET IMPRESSION

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

DISTRIBUTION

620 exemplaires

Mairie de Bourseul - 02 96 83 02 17

mairie@bourseul.fr

Informations municipales

Commémoration du 11 novembre

Chaque 11 novembre depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les Français se réunissent pour rendre hommage aux combattants tombés. De la commémoration de l'Armistice de 1918, ce jour est devenu, au cours du xx^e siècle, un symbole de cohésion nationale et de mémoire envers tous les « morts pour la France ».

Chaque année, le 11 novembre, la France marque une pause. Quelques heures hors du tumulte du temps présent pour se rappeler le passé et ceux qui ont perdu la vie et sont tombés au combat. Le temps de se souvenir de ces centaines de milliers d'hommes dont seule la puissance de la mémoire collective peut constituer encore un souffle vital. À 11 heures (ou plus tôt), les cloches sonnent et les drapeaux sont abaissés devant les 36 000 monuments aux morts. Devant ces derniers, qui ont été érigés dans les années 20, les élus, les anciens combattants et des écoliers se rassemblent. Ces monuments, souvent au cœur du village, sont marqués des noms de tous les hommes tombés au front. (Source : Ministère des armées et des anciens combattants)



Communiqués Mairie

Recensement militaire

Le recensement doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du Baccalauréat ou du permis de conduire... Cette déclaration entraîne aussi l'inscription sur les listes électorales automatiquement à leur majorité.

Les documents à fournir sont une pièce d'identité et le livret de famille.

Si le délai des 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation, jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches mais il est conseillé de la faire le plus tôt possible.

Inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir voter aux municipales du 15 mars 2026, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale via internet jusqu'au mercredi 4 février, ou en mairie jusqu'au vendredi 6 février aux horaires habituels (17h30). Si vous venez en mairie, il vous faut vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Inscriptions et portes ouvertes à l'école

Comme tous les ans, la municipalité et l'équipe pédagogique organisent une journée portes ouvertes à l'école. En 2026, la date est fixée au samedi 4 Avril (de 10 à 12h). Pour information, nous avons enregistré une baisse des effectifs à la rentrée 2025, il semblerait que nous allons stabiliser, voire une légère hausse à la rentrée 2026. Il est donc important pour nous de connaître dès que possible la liste des enfants (surtout nés en 2023 et 2024) qui fréquenteront notre école. N'hésitez pas à en informer la mairie rapidement (mairie@bourseul.fr).

Animaux en divagation

Si, comme moi, vous perdez un animal sauvage avec votre véhicule, la plupart du temps les frais de réparation sont entièrement à votre charge. En revanche, s'il s'agit d'un animal domestique en divagation, la responsabilité incombe au propriétaire de l'animal si celui-ci peut être identifié. Dans ce cas, le propriétaire a l'obligation d'accepter de faire un constat amiable et, à défaut d'avoir une assurance spécifique, c'est la responsabilité civile qui prend en charge.

Informations municipales



Voirie

Depuis plusieurs années, nous remarquons des tensions et des incivilités présentes sur notre commune entre voisins, que ce soit dans le bourg ou dans les villages.

Les incivilités sont un manquement aux règles élémentaires de la vie en société.

Elles sont différentes et nombreuses suivant où nous nous trouvons, ou ce que nous faisons.

Nous sommes conscients que l'espace urbain ou rural est un lieu de vie, mais également un lieu de travail ou de production.



Notre territoire qui est plutôt rural, à un fort potentiel agricole (22 exploitations), impose un certain nombre de contraintes liées :

- Aux saisons
- Aux conditions météorologiques
- Aux cycles de production
- Aux animaux
- A la réglementation

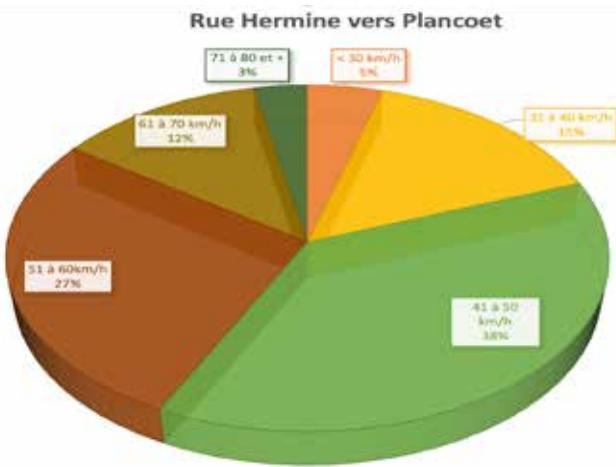
Pour le respect et le bien vivre ensemble, il serait souhaitable que chacun de nous ait un comportement responsable et citoyen.

Madeleine ABBÉ et la Commission voirie

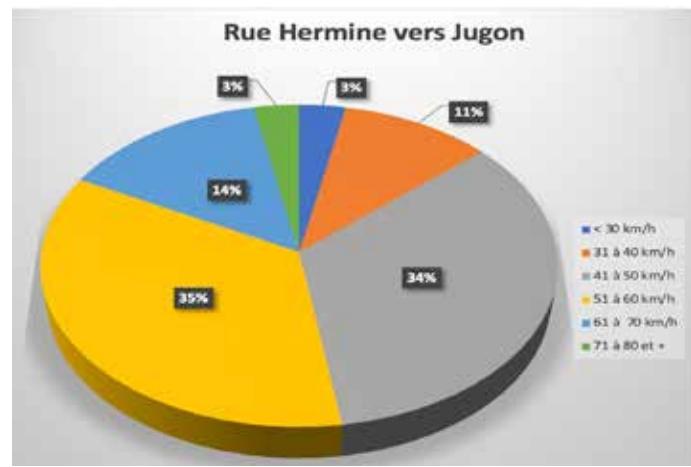
Radars pédagogiques

Dans la période décembre 2024 à septembre 2025, nous nous sommes intéressés au contrôle de vitesse au niveau de l'entrée de Bourseul rue de l'Hermine. Voici les résultats de nos mesures : mesures effectuées sur la période de 9 mois, voici une synthèse des vitesses dans les sens entrant dans le bourg et sortant du bourg.

Sens entrant dans Bourseul : Rue de l'Hermine vers Planoët



Sens sortant de Bourseul : Rue de l'Hermine vers Jugon-les-Lacs



Le nombre de véhicules concerné est 219 048.

La vitesse moyenne est de 49 km/h.

85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 60 km/h.

La vitesse maximum relevée est de 124 km/h. (concerne 1 véhicule)

212 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 70 km/h

35 Véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.

Le nombre de véhicules concerné est de 217 720.

La vitesse moyenne est de 51 km/h.

85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 61 km/h.

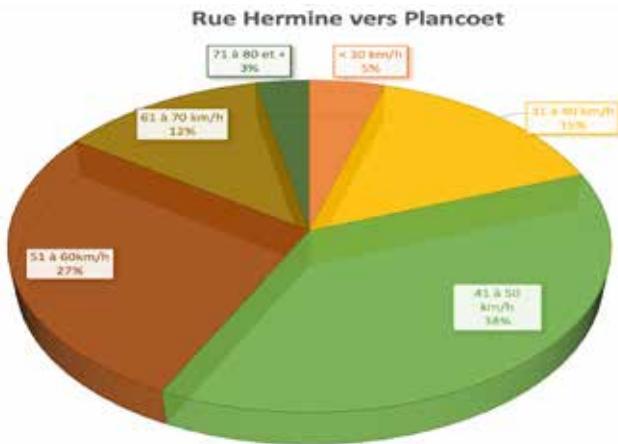
La vitesse maximum relevée est de 136 km/h.

189 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 70 km/h

52 Véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.

Dans la période septembre 2025 à décembre 2025, nous nous sommes intéressés au contrôle de vitesse au niveau de l'entrée de Bourseul à la Balue. Voici les résultats de nos mesures : mesures effectuées sur la période de 4 mois, voici une synthèse des vitesses dans les sens entrant dans le bourg et sortant du bourg.

**Sens entrant dans Bourseul :
La Balue vers Planoët**



Le nombre de véhicules concerné est 53829.

La vitesse moyenne est de 60 km/h.

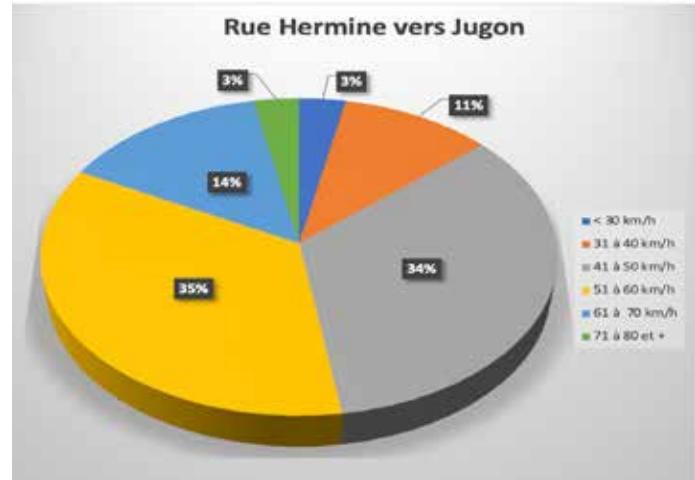
85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 70 km/h.

La vitesse maximum relevée est de 110 km/h. (concerne 1 véhicule)

8764 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 70 km/h

16 Véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.

**Sens sortant de Bourseul :
La Balue vers Jugon les lacs**



Le nombre de véhicules concerné est de 53928.

La vitesse moyenne est de 60 km/h.

85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 69 km/h.

La vitesse maximum relevée est de 124 km/h.

6734 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 70 km/h

13 Véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.

Globalement, les vitesses sont respectées, en moyenne, au niveau de la rue de l'Hermine. Cependant, nous constatons beaucoup de dépassements de la vitesse limite avec des vitesses supérieures ou égales à 100km/h. Pour la sécurité de nos enfants, merci de bien vouloir ralentir.

Petit rappel
de prévention
routière :



Source : Prévention Routière

Informations municipales



Les déchets

DINAN
AGGLOMERATION

Mise à disposition de composteurs

Dernière ligne droite pour les distributions de composteurs dans les communes

Depuis 2024, Dinan Agglomération distribue gratuitement des composteurs individuels aux habitants disposant d'un jardin. En un an, plus de 7 000 foyers de l'Agglomération se sont équipés d'un composteur individuel à travers cette opération. Pour terminer les distributions de proximité dans les communes d'ici l'été 2026, plusieurs modalités de distributions sont proposées :

- **S'inscrire et assister à une sensibilisation en salle de 30 minutes** pour comprendre les bases du compostage et avoir les réponses à toutes les questions pratiques,
- **S'inscrire en regardant une vidéo en ligne de 5 minutes** et venir simplement récupérer son composteur,
- **Au printemps, s'équiper en déchèterie**, sur les temps de présence des Animatrices Biodéchets, sans réservation, avec un échange interactif sur les déchets à mettre dans le composteur.

La sensibilisation est obligatoire pour connaître tous les déchets pouvant se composter et les gestes simples pour adopter et garder cette pratique longtemps et sans souci. Comme Nathalie et Yohann, le compostage, tout le monde s'y met !

Nathalie, Lanvallay

« La sensibilisation donne les clefs pour bien trier et composter sans tracas. Le composteur est gratuit et permet de réduire beaucoup la poubelle. »



Yohann, Bobital

« J'adore enfiler mes bottes pour aller au composteur, on se bat avec mon frère pour mélanger comme une potion, c'est magique. »

Les distributions à venir proches de votre commune

LIEUX	DATE
MATIGNON	24/01, 11 et 14/03, 13 et 16/05, 17 et 20/06
PLANCOËT	04 et 07/03, 29/04 et 02/05
SAINT-MICHEL-DE-PLÉLAN	18/03
DINAN	01 et 04/04, 27 et 30/05, 24 et 27/06
TRÉBÉDAN	22 et 25/04
SAINT-LORMEL	03 et 06/06

Toutes les dates et les lieux de distributions sont à retrouver sur www.dinan-agglomeration.fr.

Service Réduction et Collecte des Déchets de Dinan Agglomération

02 96 87 72 72 - dechets@dinan-agglomeration.fr

Conseils municipaux



Compte rendu des conseils municipaux d'avril à octobre 2025

Achat de matériel

Robot de tonte

Le conseil municipal s'était précédemment prononcé pour l'achat d'un robot de tonte plutôt que de faire appel à un prestataire de service. Trois devis ont été proposés par les entreprises MAZÉ, RM MOTOCULTURE et JARDIMAN. Après avoir étudié les dossiers, le conseil municipal retient l'offre de la société JARDIMAN pour la fourniture et la mise en place d'un robot HUSQVARNA AM580L, au prix de 8 615.09 € HT, le conseil décide également de prendre un contrat UP CARE SERVICE, pour un coût de 3 300 € HT pour une durée de 5 ans. Ce contrat intègre la garantie du matériel, 5 visites d'entretien annuel et les réparations dans le cadre d'un entretien normal.

Matériel informatique

Un des ordinateurs du secrétariat de mairie est hors d'usage. Monsieur Yves BRUNET a demandé plusieurs solutions à la société BUGG UP. Le choix se porte sur la réfection de la tour (nouveau disque dur et licence Windows 11 pro OEM), deux nouveaux écrans, et un serveur NAS pour la mise en réseau et les sauvegardes, le tout pour un coût de 2 247 € HT.

Migration du logiciel ABELIUM

Depuis 2014, la commune est équipée d'un logiciel de facturation utilisé pour la restauration et la garderie. La société ABELIUM propose une migration du système vers une nouvelle version, l'ensemble de la prestation proposée se chiffre à 3 472 € HT. Le conseil donne son accord à cette migration. Monsieur le Maire précise que le logiciel étant utilisé pour la facturation de la garderie, il est susceptible d'être éligible à une subvention de la CAF, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à solliciter cette subvention.

Four de cuisson et percolateur

Sur proposition de madame Madeleine ABBÉ, le conseil avait opté pour équiper la cuisine de la salle Alain ABBÉ, d'un four de cuisson. Plusieurs devis ont été proposés. Le conseil fait le choix d'un matériel professionnel plus cher, mais également plus performant, et mieux adapté aux besoins du site. Le choix se porte sur un four CFE 706 CT au prix de 2 504.12 € HT auquel il convient d'ajouter 231.40 € HT pour la livraison et l'installation par la société KERFROID.

Un percolateur d'un montant de 252.89 € HT est également acheté auprès de la même société pour compléter l'équipement du site.

Etuve pour le restaurant scolaire

Après la vérification annuelle du matériel, il s'avère nécessaire de changer l'étuve, permettant le maintien au chaud des repas, du restaurant scolaire. Le devis, fourni par la société KERFROID, comprenant l'étuve, les grilles et la mise en place s'élève à 4 317.90 € HT. Le conseil municipal donne son accord. Monsieur le Maire précise que l'ancienne étuve sera mise à la salle des fêtes et que celle de la salle des fêtes ira à la cuisine des Aulnays.

Plan d'intervention et d'évacuation

Monsieur Yves BRUNET a sollicité la société ADEFI sécurité pour la fourniture d'un nouveau plan pour la partie restaurant garderie (à la suite des travaux d'extension) ainsi qu'un plan pour le site des AULNAYS. Le devis est de 754.81 € HT pour l'ensemble, le conseil municipal donne son accord.

Abri à vélos

Lors des conseils d'école, les enseignants ont réclamé à plusieurs reprises la mise en place d'un abri à vélo. Trois devis ont été fournis, le conseil municipal retient la proposition de la société KG MAT au prix de 1 604.33 € HT qui est la moins élevée. L'installation sera faite en régie.

Potelets en bois

Ayant constaté que des véhicules utilisaient les sentiers piétonniers dans le lotissement de la Louvelais, Le conseil valide le devis de la société BOIS EXPO pour l'achat de rondins pour un montant de 1 061.14 € HT afin de mettre en place une clôture au bord de la RD 792.

Signalisation

Le conseil municipal valide la proposition de la société 4S SIGNALISATION pour l'achat et la mise en place de bandes d'éveil à la vigilance et d'aide à l'orientation. Ces bandes sont commercialisées par pack de 5 unités, le coût pour l'achat de trois packs est de 585 € HT.

Tables extérieures et bancs

Monsieur le Maire propose un devis de la société ESPACE CRÉATIC pour l'achat de 2 tables « traditionnelles enfant » pour un montant de 1 182.60 € HT et de 15 lames de rénovation ou de création de bancs à 499.50 € HT. Le conseil municipal valide ces achats.

Rideaux pour l'école

Madame Anne-Claude MORIN propose, pour se conformer aux exigences gouvernementales en termes de sécurité à l'école, la mise en place de rideaux occultants à l'école. Plusieurs devis ont été proposés, madame Anne-Claude MORIN préconise le devis de la société FILMATEC qui propose des films de discréetion « Sentinel silver 20 » pour les fenêtres des classes de l'école au prix de 1 143 € HT, pose comprise. Pour les classes 3 et 4 et la salle de motricité, le choix se porte sur des rideaux occultants ignifugés pour un coût de 2 234.96 € HT. Le conseil valide l'ensemble, soit une dépense de 3 377.96 € HT.

Mobilier pour l'école

Un devis d'un montant de 709.62 € HT fourni par la société MANUTAN COLLECTIVITÉ pour l'achat de 4 meubles pour les classes est présenté au conseil municipal qui donne son accord.

Conseils municipaux



■ Poignées de porte

Un devis d'un montant de 473.76 € HT, proposé par la société FACET, est validé par le conseil municipal pour l'achat de 6 poignées de porte pour l'école.

■ Salle polyvalente

Pour donner suite à la visite de la commission de sécurité de la salle des fêtes, il est nécessaire de changer un bloc-porte. Le conseil valide le devis de l'entreprise FOUSSIER pour 208.78 € HT.

■ Participations au fonctionnement de l'école

Frais de fonctionnement :

Comme tous les ans, il convient de délibérer pour fixer le montant des frais de fonctionnement qui sera facturé aux communes qui n'ont pas d'école et dont les enfants sont scolarisés à Bourseul. Pour l'année scolaire 2024/2025, le coût est fixé à 1230 € pour les enfants en classe maternelle et à 510 € pour les enfants en classe élémentaire.

Frais de transport :

Le conseil municipal reconduit les conditions pour la facturation des frais de transport scolaire à savoir : pour les enfants de Bourseul 25 % du montant seront facturés aux familles concernées, pour les enfants de Plorec-sur-Arguenon, l'intégralité du coût est facturé à la commune qui décidera du montant d'une éventuelle participation des parents.

Accompagnant navette :

Sur la dernière année scolaire, la navette ne transporte plus que des enfants de la commune de Plorec-sur-Arguenon. Monsieur le Maire a sollicité son homologue pour qu'il fournit une accompagnatrice pour le transport. Celui-ci n'ayant pas de solution, il a été proposé de garder la personne en place pour ce service, mais de facturer le temps à la commune concernée. Pour l'année scolaire en cours, le montant a été calculé à 3162 €, le conseil donne son accord.

Travaux

■ Chemin piétonnier

Pour répondre à des besoins de sécurité, le conseil municipal a opté pour faire enrober une partie du chemin piétonnier du lotissement de la Louvelais. Un devis d'un montant 7 906.80 € HT est fourni par la société SPTP pour une surface de 220 m². Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il pense que la surface a été évaluée de façon trop importante et qu'il souhaite revoir la quantité. Le conseil municipal valide l'offre de la société mais charge monsieur le Maire de contrôler les surfaces concernées. Après contrôle le devis a été revu par la société et se monte à 6 109.80 € HT.

■ Kiosque des Aulnays

Monsieur le Maire avait demandé à monsieur Yann JOUAN d'aller voir le kiosque du site des AULNAYS et de faire des préconisations pour refaire la toiture et voir s'il devait y avoir des changements à prévoir. Un devis est présenté pour répondre à la demande à savoir remplacer le shingle par des ardoises en augmentant légèrement la superficie de façon à protéger la base du bâtiment. Ce devis est fourni par l'entreprise Cyril SEGUIN pour un montant de 3 886.50 € HT. Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

■ Douche aux Aulnays

Monsieur le Maire rappelle qu'il existe une douche au site des Aulnays mais qu'elle n'est plus utilisable en l'état. Pour la remettre en service, il est nécessaire de retirer le chauffe-eau et d'en acheter un neuf, de faire des modifications de plomberie et d'électricité. Pour cela l'entreprise ROUSSELET a présenté un devis de 3 557.62 € HT, le conseil municipal donne son accord.

■ Balayage du Bourg

Monsieur le Maire a chargé monsieur Benoit BOURSEUL de contacter des entreprises spécialisées dans le balayage. Le devis le moins disant est celui de la société LPS BALAYAGE, pour deux passages, au prix de 500 € HT. Le conseil municipal donne son accord à cette offre de service.

■ Portail du cimetière

Le pilier en pierre du cimetière a été endommagé par un véhicule. Comme il est nécessaire de retirer le portail pour faire la réparation, il est proposé d'envoyer le portail à la société Arguenon Solution Décapage Industriel pour faire un sablage et repeindre le portail. Le devis proposé est de 786.53 € HT, le conseil accepte cette proposition.

■ Système de sécurité

Monsieur Yves BRUNET propose un devis de la société ADEFI, d'un montant de 1481.21 € HT, pour la réparation de blocs autonomes d'éclairage de sécurité et de deux boîtiers de télécommande des bâtiments communaux. Ce devis fait suite au contrôle de sécurité annuel, il est validé par le conseil municipal.

■ Terrain des sports

À la suite de dégradations volontaires au terrain des sports et au vol à la buvette, il faut trouver un nouveau système de fermeture. Deux devis ont été sollicités, mais seule la société ID STORES a répondu. Elle propose la mise en place de deux volets roulants en aluminium, pour le prix de 1737.32 € HT pose incluse. Le conseil valide cette offre.

À la suite d'une rencontre avec monsieur le Maire, le club de football sollicite l'achat de 12 cadres grillagés à fixer sur la lice et d'un but amovible. Ces achats peuvent être ajoutés à la demande de subvention FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) en cours, le devis a été ramené à 2 592 € HT pour les cadres, et à 1 435 € HT pour le but avec filet. Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que les membres du club ayant assuré le démontage de l'ancienne lice du terrain, ce qui a diminué le coût des travaux de plus de 5 000 €, il propose de donner une suite favorable à la demande présentée. Le conseil municipal donne son accord.

■ Voirie

La commission voirie a sélectionné certaines routes de desserte à rénover cette année. Si ces routes sont à la charge de la commune, c'est Dinan Agglomération qui a en charge le marché et qui refacure ensuite à la commune. Suite à l'appel d'offre le montant pour 2025 s'élève à 57 312.40 € HT et comprend les villages de : La Flourette, la Goupillière, le Pau, la Chapelle Bernier, le Pont Loyer, la Vieille Porte, Carbriant, les Pruniers et la Balue.

Demande de participation

Défense incendie

La commune a pris une délibération pour une participation financière d'aide aux exploitations agricoles qui sont dans l'obligation de s'équiper d'une poche d'eau pour la défense incendie de leur exploitation. Monsieur le Maire rappelle que cette subvention est liée à la signature d'une convention entre l'exploitant et le SDIS. La commune a reçu une demande de monsieur Nicolas CHENU, exploitant à Corseul, mais qui a un site sur la commune de Bourseul. Le conseil municipal précise alors à sa délibération initiale que la subvention est liée à la mise en place géographique sur le sol de Bourseul, même si le siège de l'exploitation est hors commune, et inversement, un exploitant de Bourseul qui installerait une réserve sur une autre commune ne pourra pas se voir attribuer une aide financière.

SDIS

Le SDIS 22, qui supervise l'ensemble des casernes de pompiers du département, ne dispose pas de fonds nécessaires au renouvellement de son parc de véhicules. Il sollicite la mise en place d'un fonds de concours d'investissement communal volontariste pour participer au renouvellement du parc. Le conseil d'administration du SDIS a validé en avril la création de ce fond sur la base de 1.50 € par habitant (population DGF 2024) pour les années 2025 et 2026. Sur ces bases, la participation pour la commune de Bourseul s'élèverait à 1996.50 € par an. Monsieur le Maire propose de valider cette proposition pour l'année 2025, mais d'attendre et de se prononcer le moment voulu pour l'année 2026. Le conseil municipal suit cette proposition et autorise monsieur le Maire à signer la convention en stipulant que la participation 2026 sera soumise à une nouvelle délibération.

Urbanisme

Convention

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'une convention, applicable depuis le premier janvier 2022, précise ce qui est instruit par Dinan Agglomération ou éventuellement ce qui peut être fait en interne. Madame Maria PASCOAL, arrivée depuis peu au secrétariat, a effectué certaines de ces missions lorsqu'elle était en remplacement sur la commune de Quévert. Il est proposé de mettre en place une nouvelle convention permettant d'instruire les CUa et les DP simple (dossiers non taxables). Le conseil municipal donne son accord et autorise monsieur le Maire à signer cette convention qui prendra effet au premier juin 2025.

CUa : Le CUa est un certificat purement informatif. Il mentionne les dispositions d'urbanisme, les limites administratives au droit de propriété (servitudes ou droits de préemption) et la liste des taxes et participations applicables au terrain

DP : La déclaration préalable (DP) est une procédure administrative prévue pour des constructions, aménagements, installations et travaux qui, en raison de leurs dimensions, de leur nature ou de leur localisation, ne justifient ni l'exigence d'un permis de construire (PC) ou d'aménager (PA) ni une dispense de formalités.

Échange de terrain

Monsieur la Maire explique au conseil qu'une partie du parking du terrain des sports est utilisé par la commune pour du stockage de matériaux. Le parking s'avère trop petit pour les besoins de stationnement. Un terrain d'une surface de 1917 m² jouxte le terrain des sports, monsieur le maire a rencontré l'agriculteur qui exploite la parcelle. Celui-ci accepte que la commune puisse se porter acquéreur. Il a ensuite rencontré le propriétaire pour un autre sujet, ce dernier souhaite acquérir un délaissé municipal, monsieur le Maire propose de faire un échange de terrain. La commune paiera la différence de la surface entre les deux terrains, le propriétaire devra prendre à sa charge les frais de bornage du terrain qu'il souhaite acquérir, et la commune prendra en charge les frais de notaire. Le conseil municipal donne son accord pour cet échange avec soulte.

Demandes de subvention

Équipement sportif

Le FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur) subventionne les projets d'équipement. Monsieur le Maire propose de solliciter cette aide pour tous les travaux réalisés au terrain des sports à savoir le changement de la lice, le changement des buts, la réparation du sol des vestiaires et la mise en place du robot. L'ensemble de ces travaux se monte à 36 794.09 € HT, le conseil municipal autorise le maire à effectuer cette demande et l'autorise à signer les documents s'y rapportant.

Pont de la mare Plate

Les travaux sont achevés et il est nécessaire de solliciter la participation financière de la commune de Corseul. Le montant HT des travaux est de 93 744 € et les subventions reçues sont de 70 000 €. Le reste à charge est donc de 23 744 € dont 50 % sont à demander à la commune de Corseul, soit un total de 11 872 €, le conseil municipal valide ce montant.

Financement participatif

Monsieur le Maire et madame Madeleine ABBÉ expliquent aux conseillers qu'ils ont rencontré deux représentants de l'association Mon Tro Breizh. Cette association gère la mise en place de chemins de randonnée, plutôt en Bretagne intérieure et complémentaire au GR34. Le parcours mon Tro Breizh passe sur la commune de Bourseul tout près du village de la Guaternais, le parcours propose deux options. Pour matérialiser ce lieu, l'association propose la mise en place d'une pierre levée dont le coût de 3 000 € peut être pris en charge par la commune ou par un financement participatif. Dans un premier temps, le conseil donne un avis favorable (une voix contre) mais souhaite toutefois attendre et voir ce que peut donner un financement participatif. À la séance suivante, monsieur la Maire informe le conseil qu'il a pour le moment trouvé du financement participatif pour un peu plus de 2 000 €, mais avant de boucler le budget, il souhaite que le conseil se prononce sur une participation de la commune et propose de prendre en charge 10 % du montant. Le conseil municipal donne son accord. Le budget participatif a été bouclé, et l'association a commandé la pierre levée qui devrait être mise en place dans les mois à venir. Pour information, le financement participatif permet aux donneurs d'obtenir un crédit d'impôt de 60 % du montant de leur don.

Conseils municipaux

Subventions aux associations

Associations

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il est prévu que les associations Bourseulaises qui ne bénéficient pas d'une mise à disposition gratuite de la salle des fêtes puissent recevoir une subvention du montant égal au coût de location de la salle. Le prix de location ayant été revu, il est proposé de réajuster le montant de la subvention à 460 €. Pour l'année 2025, les associations la Boule Bourseulaise et le Football club percevront ce montant.

Subvention école

Comme chaque année, le budget éveil culturel accordé par la commune à hauteur de 22 € par enfant va être versé à l'OCCE qui gère les finances de l'école. Pour l'année civile 2025, le montant calculé sur le nombre d'enfants inscrits à la rentrée scolaire (139) est de 3 058 €.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

La commune doit valider le rapport de la CLECT visant à valider les modifications des charges transférées et donc à valider le nouveau montant de l'allocation compensatrice. Pour l'année 2025, la commune est concernée par deux changements. Le premier concerne la voirie de l'ancienne Départementale qui va de la Pévrie à Beaubois. Cette route devenue communale est classée de liaison donc communautaire, ce qui a pour effet d'entraîner une baisse de l'allocation. L'autre modification concerne le remboursement des montants contestés, liés à la taxe d'habitation et prélevé à la commune par la DGFIP en août 2023. Ce montant sera remboursé par Dinan Agglomération via l'allocation compensatrice 2025. Le conseil valide le rapport de la CLECT et autorise monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent.

Contrat de prestation de service

Monsieur Yves BRUNET explique aux conseillers l'intérêt à la mise en place d'un système e-pack pro pour le restaurant scolaire. Ce logiciel permet de piloter la sécurité des aliments et de centraliser toutes les informations aux exigences sanitaires : suivi frigo, des nettoyages, des livraisons, traçabilité des réceptions et des produits. Ce système permet au personnel d'accéder aux données sauvegardées facilement, de visualiser clairement l'état de la

cuisine et d'assurer la conformité grâce à des fichiers archivés. Il simplifie le travail au quotidien pour le personnel de la cuisine et celui du service des repas et de l'entretien. Le coût est de 123 € HT par mois sur une période de 3 ans. Le conseil donne son accord à la mise en place du système proposé.

Rapports d'activités

Trois rapports d'activité ont été transmis aux conseillers, le premier porte sur le développement durable 2024, le second sur l'eau et l'assainissement : rapport sur le prix et la qualité du service synthèse des données 2023 et le troisième sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets. Le conseil municipal prend acte de la présentation de ces rapports.

Divers

Lotissement du clos Grasset

La rue baptisée « La Tieuline » en référence à la côte située à proximité. La route intérieure est référencée VC 68 et sa longueur est de 293 ml.

Redevance d'occupation du domaine public

Au titre de l'année 2025, la redevance due par GRDF, pour l'occupation du domaine public, s'élève à 213 €. Comme il se doit le conseil municipal valide cette redevance.

Mise en non-valeur

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'accepter la mise en non-valeurs d'impayés pour un total de 55,53 €. Ces montants étant individuellement trop faibles pour engager des procédures de recouvrement. Le conseil valide cette mise en non-valeur.

Durée d'amortissement

Suite à la mise en place de la nomenclature M57, la perception demande à la commune de reprendre une délibération sur la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées au SDE. Le conseil opte pour maintenir les durées existantes à savoir 15 ans.

Fond d'aide aux jeunes

Monsieur le Maire propose de reconduire cette aide versée au Département chaque année depuis la mise en place des contrats de territoires. Pour l'année 2025, le montant sera de 508 €, le conseil municipal donne son accord.



Marché de Noël

Cette édition 2025 du Marché de Noël s'est déroulée le 6 décembre sous l'impulsion des membres de « l'As du Temps Libre ».



Lors de cet événement, nous avons pu noter une forte fréquentation du marché qui s'est déroulé d'une part dans la salle des fêtes et d'autres part, sur le parking. Cet instant de convivialité a été fortement apprécié des participants.

Ce marché de Noël s'est vu accompagné par Le Groupe NOT TOO LATE qui a donné un concert qui a été fortement apprécié du public. NOT TOO LATE est un groupe né à Plancoët en 2015. Il se compose de Philippe (chant), Didier (Guitare électrique et chant), Rémy (Basse), Mathias (batterie) et Sébastien (guitare électro-acoustique et chant).

Nous les remercions pour cette excellente prestation.

Enfin, nous avons bénéficié, du défilé, sur le canton, de tracteurs décorés : 41 tracteurs provenant du canton de Plancoët-Plélan-le-Petit. Le spectacle a conquis le public dont les yeux des grands et des petits se sont écarquillés par la représentation impressionnante offerte par le nombre et la puissance des véhicules mis en œuvre et inoubliable de beauté par les décorations et illuminations.

Le défilé a pris sa source à Landébia, s'est arrêté à Bourseul pour un instant de convivialité avant de repartir pour finir à Plancoët.



Michal MARCINKOWSKI

Michal MARCINKOWSKI est né à Torun en Pologne. Il est arrivé en France en 1998, et a, pendant 10 ans, effectué différents boulots. Depuis 2008, il travaille dans une société de Plancoët. Après avoir été plusieurs années locataire à Plancoët, il a acheté une maison à Bourseul en novembre 2020 où il est installé avec son épouse et sa fille. Michal a déposé son dossier de demande de naturalisation en janvier 2021 et le dossier a été validé un an plus tard. Il a fallu attendre trois ans supplémentaires pour que le décret de naturalisation soit promulgué en début 2025. Pour officialiser cette naturalisation, une cérémonie était organisée à la préfecture le 4 novembre dernier, Monsieur le Préfet a remis à chaque personne concernée une pochette d'information sur les démarches à effectuer. Monsieur le Maire et Monsieur le Maire honoraire ont accompagné Michal à cette cérémonie. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau citoyen Français et Bourseulais.



Vie de la commune



Urbanisme



Déclarations préalables

DP0220142500021	4, Elsa Triolet	Clôture
DP0220142500022	1, la Tieuline	Clôture
DP0220142500023	7, la Haute Lande	Changement d'huisseries
DP0220142500024	1, les Diaux	Changement d'huisseries
DP0220142500025	18, rue des Camélias	Installation d'une pergola
DP0220142500026	4, rue Yvette le Queinec	Clôture
DP0220142500027	1, la Ville Salmon	Clôture et portail
DP0220142500028	11, Saint Méen	Pose d'une fenêtre de toit
DP0220142500029	21, rue de l'Hermine	Construction d'un muret Installation portillon et portail
DP0220142500030	6, la Treunais	Transformation du garage en arrière-cuisine
DP0220142500031	3, la Louvelais	Clôture
DP0220142500032	3, rue M. Dupureur	Installation d'un abri de jardin
DP0220142500033	4, rue des Lilas	Installation d'une pergola et d'un auvent
DP0220142500034	1, les Perriaux	Installation au sol de 6 panneaux photovoltaïques
DP0220142500035	2 rue Elsa Triolet	Détachement de parcelles
DP0220142500036	2, Beaurepaire	Installation de 12 panneaux photovoltaïques
DP0220142500037	21, rue de l'Hermine	Création et pose de deux fenêtres de toit
DP0220142500038	4, le Pont loyer	Installation d'un sas d'entrée
DP0220142500039	21, rue Chateaubriand	Installation de 3 fenêtres de toit

Demandes de permis de construire

PC0220142500011	22, la Tieuline	Construction d'une maison individuelle
PC0220142500012	14, la Tieuline	Construction d'une maison individuelle
PC0220142500013	20, la Tieuline	Construction d'une maison individuelle
PC0220142500014	2, rue Elsa Triolet	Construction d'une maison individuelle
PC02201424C0014	12, rue Y.Le Queinec	Construction d'un mur de soutènement
PC0220142500015	1, la Ville Vain	Construction de 3 hangars avec panneaux photovoltaïques
PC0220142500016	21, la Tieuline	Construction d'une maison individuelle
PC0220142500017	1, la Ville Es Rieux	Extension, rénovation d'une habitation et construction d'un garage en annexe
PC0220142500018	5, la ville Vain	Construction d'un garage et d'une buanderie en extension de la maison
PC0220142500019	18, la Tieuline	Construction d'une maison individuelle
PC0220142500020	7, rue de l'Hermine	Construction d'un carport et d'une terrasse couverte

Demande de permis d'aménager

PA0220142500001	1, la Ville Meunier	Création de 48 emplacements et d'un bloc sanitaire
-----------------	---------------------	--

Etat civil

Naissance

Youenn LE CRUBIÈRE
né le 9 juillet 2025
10, la Chapelle Saint Maleu
Andréa CORVAISIER
né le 07 août 2025
10, rue Jules Ferry



Mariages

19 juillet 2025
Laëtitia GOHIN & Anthony FROSTIN
26 juillet 2025
Claudie DAVID & Vianney NOËL
2 août 2025
Rozen LE GUYADER & Laurent SALVIEJO-MARTINEZ
23 août 2025
Angeline BRIXY & Kévin PRIME
13 décembre 2025
Angélique CHANTOIZEL & Thomas CHEVALIER



Décès

Marie ALLAIN née BIENVENU
8 juillet 2025
Ikénasio AMOSALA
15 juillet 2025
Reine MACÉ née POMARÈDE
18 novembre 2025





Une nouvelle association a vu le jour à Bourseul. « Bourseul en fête »



Son but ? Mettre de la bonne humeur dans la commune et rassembler associations et habitants autour d'animations tout au long de l'année.

Les membres de l'association se sont réunis pour présenter les grandes lignes du programme 2026. Le président Thomas CHEVALIER, accompagné de Lucille GUENAN, Anaïs ROLLAND, Elodie JOUAN et Michel JULIAN, a partagé les premières dates à retenir...

Les 7 et 8 mars, l'association prêtera main forte lors des représentations du p'tit théâtre de Bourseul en s'occupant de la buvette et de la restauration.

Une fête du printemps est prévue pour le 18 avril 2026.

Et cerise sur le gâteau le 3 juin, Bourseul accueillera la première étape du Trophée Cycliste de Dinan Agglomération !

En janvier 2026, une réunion permettra de peaufiner les événements et d'accueillir toutes les personnes souhaitant rejoindre l'équipe, déjà composée d'une vingtaine de bénévoles motivés.

Si vous disposez d'un peu de temps et l'envie de participer à la vie du village, n'hésitez pas à rejoindre

Contact : bourseulenfete22@gmail.com



Une nouvelle année sous le signe du partage

L'association des Cavaliers de la Ville Vain entame une nouvelle année pleine d'énergie et de projets !

Un petit vent de nouveauté souffle sur le bureau : Louis HOCEPIED prend la relève à la présidence, tandis que la trésorière et la secrétaire poursuivent leurs missions avec le même enthousiasme.

Côté Calendrier : Plusieurs dates sont déjà à noter dans vos agendas :

Le 30 novembre 2025, les cavaliers ont été présents au marché de Noël de la Ville Lambert avec leurs balades à poney – moment toujours très attendu des enfants !

Le 31 janvier 2026, retour de l'incontournable soirée Rougail Saucisse ! Rendez-vous convivial qui promet, comme chaque année, chaleur et bonne humeur...Et si tout se concrétise, un cochon grillé pourrait venir animer la journée du 8 juin 2026... à suivre... !

Les cavaliers de la Ville Vain continuent ainsi de faire vivre la passion du cheval et l'esprit de camaraderie dans une ambiance toujours aussi sympathique...



Les Ecuries de la Ville Vain

Une équipe de 15 cavaliers de 10 à 44 ans, représentant les couleurs de la commune de Bourseul.

Actuellement 3ème au Top Ten des meilleures écuries des Côtes d'Armor, les cavaliers se distinguent dans des compétitions nationales comme le Jumping de Bordeaux ou Montenay.

Lilou GUINARD y a obtenu de belles performances, tout comme au championnat de France Amateur où Marine REBILLARD s'est classée parmi les 10 meilleures.

Cette année, de nouveaux couples ont rejoint l'équipe et de nouveaux objectifs se sont développés...



Club de la Bonne Humeur

Il y a de nombreuses années, Louis DURAND, a créé cette association qui a cessé ses activités après la crise du covid.

Souhaitant faire revivre ce club où le terme de convivialité nous apparaît comme essentiel, nous invitons toutes les personnes intéressées par notre projet à prendre contact avec nous. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de reprise de l'association. Contact : Jean BRIEND (06 74 64 15 46) ou Christophe FOURNIER.

Bourseul Association de Parents d'Éleves (B.APE)

Nos actions visent ainsi à aider au financement des projets menés par l'école, à destination de nos enfants.

Sur le plan de notre organisation : Christophe BARTET et Guillaume SOLLIER sont les coprésidents de la B.APE. Héloïse FRATTINI et Anaïs DRUILLENNEC assurent le secrétariat et Marjorie WILLIAMS la trésorerie. Plusieurs personnes complètent ce bureau restreint mais surtout nous avons toujours à cœur de permettre à qui le souhaite de s'investir.

Ainsi, chaque événement fait l'objet d'une commission avec un responsable qui coordonne le projet.

Nous sommes déjà au travail puisque des ventes de gâteaux sont organisées à la sortie de l'école une fois par mois. Les Gavottes et gâteaux Bijou ont été livrés fin novembre et nous avons été partenaire du marché de Noël du Château de Beaubois. En projection, nous souhaitons organiser un carnaval courant mars associé à une vente de pizza, et organiser la prochaine fête de l'école le 13 juin en collaboration avec les professionnels de celle-ci. Quelques initiatives ponctuelles viendront compléter cette projection...

C'est motivé et dans le désir d'associer les parents de l'école de notre commune et des communes mitoyennes que nous œuvrons donc à proposer des évènements pour nos enfants.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier l'ensemble des personnes qui participent de près ou de loin à nos évènements.

Le P'tit Théâtre de Bourseul

Depuis septembre, le P'tit Théâtre de Bourseul a repris le chemin des répétitions dans le local prêté par la commune. Quatre petits nouveaux sont venus agrandir la troupe. Cette saison le P'tit Théâtre jouera une comédie de François SCHARRE qui s'appelle « Toqués avant d'entrer » et qui met en scène des personnages tous plus loufoques les uns que les autres.

La troupe se produira deux weekends dans la salle des fêtes de Bourseul, le 28 février et le 1^{er} mars au profit de l'association et du Moto Club Bourseul. Les 7 et 8 mars, elle jouera pour la nouvelle association « Bourseul en Fête ».



L'offre « Ma Protection pour votre Commune » :

Jusqu'à - 20 % sur votre contrat santé⁽¹⁾

Les + de l'offre :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.

Pour toute demande d'information ou de devis, contactez votre conseiller :

Marie Henry
698965235
marie.henry@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

Association MATHILDA- Vaincre Lafora

Julian a besoin de Vous !



De gauche à droite : Diao, Julian et Mathilda

Tout d'abord il faut savoir que la maladie Lafora fait partie des Epilepsies – Myoclonies progressives. Les premiers signes cliniques surviennent au cours de la seconde enfance et se caractérisent par des crises d'épilepsies et des secousses myocloniques. Son évolution est marquée par une dégénérescence lente et progressive du système nerveux et une détérioration des fonctions cérébrales aboutissant à un état de dépendance complète du malade. Celui-ci devient alors incapable de se mouvoir, de parler, de s'alimenter seul. L'espérance de vie se situe entre 5 et 10 ans.

Malheureusement la maladie a emporté Dja et Mathilda, qui nous ont quittés pour rejoindre les anges.

Mais désormais nous avons la possibilité d'apporter de l'espoir à Julian car l'essai clinique avec l'ASO ION283 a été approuvé par la FDA. C'est pourquoi Julian a besoin de vous.

L'essai clinique peut stopper la maladie Lafora, l'association n'a jamais été aussi près d'un remède. Mais cet essai doit se faire à Dallas, ville du Texas aux États-Unis où Giulian devra être hospitalisé 1 semaine tous les 3 mois pendant 2 ans.

Les frais d'hospitalisation coûtent très cher ainsi que les frais de déplacement, le coût total s'élève à **150 000€**.

Nous faisons appel à la solidarité de chacun pour Giullian. Vous pouvez faire un don : directement auprès de l'association : Association Mathilda Vaincre Leffera, 8 rue de l'Argouenan, 22120 Boursault

Si vous souhaitez joindre l'association, vous pouvez contacter Elizabeth CHÉRIN au 06.89.47.22.72.

L'association organisera **son Bal courant Mars / Avril** et le concours de palet courant juillet 2026. Les dates seront annoncées sur [CityAll](#).

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Reportages



Restez en forme

Garder la forme en réalisant des exercices avec une chaise

■ Étirement et renforcement du dos



Ce mouvement aidera à renforcer et à étirer vos muscles du dos, ce qui est essentiel pour améliorer l'équilibre et la coordination globale.

- Asseyez-vous avec vos jambes écartées à la largeur des épaules
- Placez vos deux mains sous votre genou droit
- Glissez lentement vos mains du genou à la cheville et maintenez la position pendant 2 secondes
- Revenez en position verticale et changez de côté
- Répétez les étapes pour votre genou gauche jusqu'à votre cheville gauche
- Effectuez 10 répétitions de chaque côté

■ Marche assise



La marche assise cible les muscles fléchisseurs de la hanche. C'est un excellent exercice fonctionnel qui travaillera les muscles que vous utilisez pour monter les escaliers, vous relever d'une chaise et faire d'autres activités quotidiennes. Voici comment procéder :

- Asseyez-vous droit sur votre chaise avec vos genoux pliés et vos pieds à plat sur le sol
- Levez vos genoux en alternance vers votre poitrine comme si vous marchez
- Déplacez également vos bras à l'unisson avec vos jambes
- Gardez le dos droit
- Effectuez 10 à 15 répétitions pour chaque jambe

■ Aviron



Les mouvements d'aviron assis activent et renforcent plusieurs groupes musculaires du haut du corps. Suivez ces quelques étapes pour tirer le meilleur parti de cet exercice :

- Asseyez-vous aussi droit que possible
- Tendez votre bras devant votre poitrine
- Tirez votre bras vers l'arrière pour que votre coude se trouve à votre côté
- Répétez les étapes avec le bras opposé
- Effectuez 10 répétitions pour chaque bras, puis 10 avec les deux bras en même temps

■ Extension des genoux



Les extensions des genoux permettent d'étirer les muscles de vos jambes. Vous devriez sentir une petite brûlure subtile

de votre pied à votre hanche.

- Asseyez-vous près du bord du siège avec vos mains tenant les côtés pour un équilibre supplémentaire. Gardez les deux pieds à plat sur le sol avec vos genoux pliés
- Redressez votre genou droit de sorte que votre jambe soit droite (ou aussi droite que possible)
- Maintenez la position pendant 2 secondes
- Redescendez votre pied doucement vers le sol
- Répétez les étapes pour la jambe opposée
- Effectuez 10 répétitions pour chaque jambe

■ Torsion latérale

Le dernier exercice est spécial, car il peut être effectué avec ou sans chaise.

Si vous avez suffisamment d'équilibre et de force au niveau du tronc, vous pouvez essayer cet exercice en vous tenant droit (comme sur l'image). Cependant, vous pouvez aussi vous asseoir pour réaliser cet exercice. Assurez-vous de ne pas vous pousser trop loin et de ne faire que ce que vous et votre médecin jugez approprié.



Quelle que soit la façon dont vous le faites, la partie supérieure de votre tronc gagnera en mobilité et en force. Vous n'avez qu'à suivre ces étapes :

- Commencez avec vos pieds écartés à la largeur des épaules et en maintenant votre haut du corps droit
- Tournez lentement votre corps de droite à gauche, en gardant le dos aussi droit que possible
- Revenez au centre
- Tournez dans la direction opposée
- Répétez 10 fois pour chaque côté

Jacinthe

La jacinthe est une fleur à bulbe dont la floraison arrive au printemps, lorsque les températures commencent à grimper.

Et pourtant, on parle souvent des jacinthes de Noël... Pourquoi donc ? Tout simplement car il est facile de leurrer la jacinthe pour la faire fleurir en plein hiver. Cela s'appelle le forçage.

Quand planter des jacinthes pour Noël ?

Si vous voulez profiter de belles jacinthes fleuries pour Noël, il faut vous y prendre dès l'automne. L'idéal est de planter vos bulbes entre mi-octobre et début novembre.

Voici comment procéder pour planter des jacinthes en pot à temps pour Noël :

- Choisissez des bulbes sains et fermes : plus ils sont gros, plus la floraison sera généreuse.
- Préparez vos pots : optez pour un contenant percé pour éviter l'excès d'eau. Remplissez-le d'un mélange drainant, comme du terreau et un peu de sable.
- Positionnez les bulbes : placez-les pointe vers le haut, en les enterrant à moitié dans le substrat. Ils ne doivent pas se toucher pour éviter les maladies.
- Laissez-les au froid : placez vos pots dans un endroit frais (entre 5 et 10 °C) pendant environ 8 semaines. Cette étape est cruciale pour imiter l'hiver et stimuler le développement des fleurs.

Une fois que les pousses atteignent environ 5 cm, vous pouvez ramener vos pots à l'intérieur, dans un espace lumineux et tempéré, pour favoriser l'épanouissement des fleurs.

Comment faire fleurir des jacinthes pour Noël ?

Faire fleurir des jacinthes en intérieur demande un peu d'attention, mais rien de compliqué, rassurez-vous ! Voici les éléments à surveiller :



• Lumière et température : placez vos jacinthes dans une pièce lumineuse, mais sans soleil direct. Une température entre 18 et 20 °C est idéale pour stimuler la floraison.

• Arrosage maîtrisé : arrosez légèrement pour garder le substrat humide, mais évitez absolument l'excès d'eau. Un arrosage de votre jacinthe de Noël en pot trop important aura pour conséquence de faire pourrir les bulbes. De la même manière, videz régulièrement les soucoupes pour éviter l'eau stagnante.

Pour les plus créatifs, il est aussi possible de réaliser une composition de jacinthes pour Noël, en les associant à d'autres plantes comme des cyclamens ou des petites fougères. Effet « waouh » garanti sur votre table de fêtes !

Quelle est la durée de floraison d'une jacinthe en pot ?

La floraison d'une jacinthe en intérieur dure environ 2 à 3 semaines. Cependant, cela peut varier en fonction des conditions dans lesquelles elle est cultivée dans votre maison.

Une température entre 18 et 20 °C permet de prolonger la floraison. Une pièce trop chaude, en revanche, accélérera le cycle de la plante.

Et après ? Comment conserver les jacinthes de Noël ?

Une fois Noël passé, vos jacinthes ne sont pas condamnées à finir à la poubelle. Avec un peu de soin, vous pourrez les voir refleurir au printemps suivant.

Voici comment conserver une jacinthe après sa floraison :

- Coupez les fleurs fanées, mais laissez les feuilles intactes : elles permettront aux bulbes de reconstituer leurs réserves.
- Espacez les arrosages : réduisez progressivement la quantité d'eau jusqu'à ce que les feuilles jaunissent et sèchent complètement.
- Conservez les bulbes : déterrez-les et laissez-les sécher dans un endroit frais et sombre. Une fois secs, stockez-les dans du papier journal jusqu'à l'automne suivant.

En suivant ces conseils, l'année prochaine, vous pourrez les replanter en pleine terre dans le jardin ou dans un nouveau pot.

Calendrier des Fêtes

Janvier 2026

- **Le 7 :** Assemblée générale de la Boule Bourseulaise
- **Le 10 :** Les vœux du maire
- **Le 29 :** Belote en équipe, As du Temps Libre
- **Le 31 :** Repas Rougail saucisse, les Cavaliers de la Ville Vain

Février 2026

- **Le 28 et 1^{er} mars :** Pièce de théâtre « Toqués avant d'entrer », Le P'tit Théâtre

Mars 2026

- **Le 7 et 8 :** Pièce de théâtre « Toqués avant d'entrer », Le P'tit Théâtre
- **Le 20 :** Carnaval de l'école avec la B. Ape
- **Le 27 :** Repas des chasseurs

Avril 2026

- **Le 1^{er} :** Trophée des Embruns, la Boule Bourseulaise
- **Le 18 :** Fête du Printemps, Bourseul en Fête
- **Le 30 :** Belote en équipe, As du Temps Libre

Mai 2026

- **Le 17 :** Vide-greniers avec le Bourseul Moto Club

Juin 2026

- **Le 3 :** Trophée Jean-Paul Vitu, la Boule Bourseulaise
- **Le 3 :** Course cycliste semi-nocturne, challenge Dinan Agglomération

Juillet 2026

- **Le 1^{er} :** Challenge municipal, la Boule Bourseulaise
- **Le 4 :** Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants
- **Le 25 :** Concours de Palets, Mathilda, vaincre Lafora

Vie quotidienne



Les Chemins du Mon tro breizh

Mais, le Tro Breizh c'est quoi ?

Le Tro Breizh, « c'est le tour de Bretagne », un circuit d'environ 2000 kilomètres, un chemin de pèlerinage millénaire qui relie les villes fondées par les sept Saints fondateurs bretons.

Au moyen-âge, tout bon breton devait avoir réalisé au moins dans sa vie ce périple pour espérer gagner le paradis.

Aujourd'hui, les chemins du Tro Breizh représentent une belle boucle à parcourir en étapes à travers une Bretagne historique entre terre et mer. De Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Dol-de-Bretagne, les étapes du Tro Breizh vous emmènent dans un voyage original pour découvrir ou redécouvrir l'histoire de la Bretagne en passant par des sites iconiques et des trésors méconnus.



En Côtes d'Armor, Mon Tro Breizh, c'est 421 km d'itinéraires balisé d'Ouest en est, de Plestin-Les-Grèves à Plouër-sur-Rance. Le parcours est réparti en 350 km d'itinéraire principal, nommé « Hent » et 71 km de variantes appelées les « Ribin ».

L'itinéraire de Saint-Brieuc à Saint-Malo, passe par Bourseul, de l'Hôtellerie à la Guaternais par les villages de Saint-Maleu, la Balue.

À partir de la croix de la Guaternais, vous avez le choix entre « le Hent » (à Tribord) pour un parcours d'une distance de 71.5 km en passant par Corseul ou par « la Ribin » (à bâbord) pour un trajet de 64.5 km en passant par Plancoët pour rejoindre Saint-Malo.

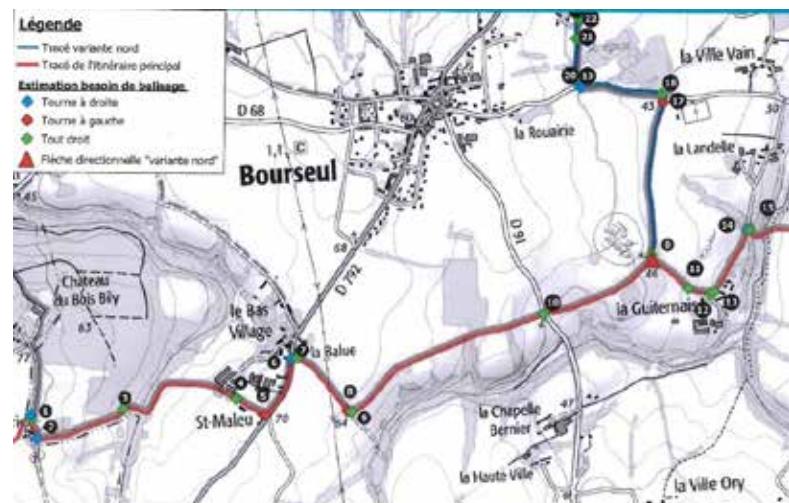
En empruntant un Hent, au départ du pont sur l'Arguenon pour rejoindre Corseul en passant par le sud de Bourseul.

Vous découvrez l'église de Bourseul qui se détache sur le plateau. Reconstruite en 1848, on lui incorpora deux porches romans de l'ancienne église. Puis entre Bourseul et Corseul, le Château de Montafilan, construit à partir du XII^e siècle par les comtes de Montafilan, accroché aux flancs d'une colline abrupte afin de protéger la frontière Ouest du pays de Dinan.

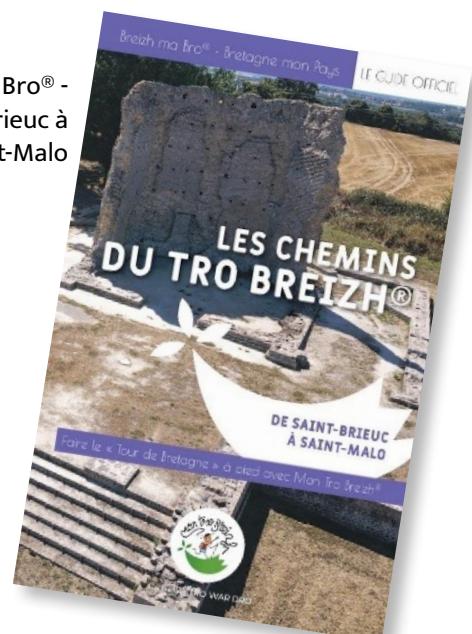
Informations issues du site :

<https://www.dinan-capfrehel.com/experiences/nature-rando/tro-breizh/>

<https://www.montrobreizh.bzh/fr/tro-breizh/>



Breizh ma Bro® -
De Saint-Brieuc à
Saint-Malo



Pourquoi offrir des jouets en bois à vos enfants ?

Les jouets en bois sont éducatifs et sécurisés.

En ne produisant pas d'interactions comme la lumière ou des sons, les jouets en bois contribuent à stimuler l'imagination des bébés. Cette stimulation ainsi que la structure basique (carrée, triangle, cercle, etc.) de ces jeux leur permet aux enfants de développer leur créativité. D'autre part, les jouets en bois ne contiennent pas de produits nocifs, ce qui les rend plus sécuritaires pour vos petits. Leur composition naturelle par rapport aux jeux en plastique exclut la présence de substances toxiques susceptibles d'affecter la santé de vos enfants. En choisissant des jouets en bois comme présent pour vos petits, vous préservez leur bien-être.



Les jouets en bois sont résistants et écologiques.

En matière de résistance, les jouets en bois sont plus fiables par rapport à d'autres matières comme le plastique. Ils peuvent tomber de n'importe quelle hauteur, être lancés ou mastiqués par les bébés sans subir aucun dommage. Et même s'il arrivait qu'ils se cassent, ce qui est rare, on peut facilement les réparer.

Hormis leur excellente solidité, les jouets en bois sont constitués de matières provenant de forêts durablement gérées. En comparaison aux jouets en plastique, ils représentent ainsi une alternative saine et respectueuse de l'environnement. Privilégiez donc des jouets en bois pour vos enfants pour garantir un choix de jeux résistants et durables.

Les jouets en bois sont esthétiques et intemporels.

Une autre bonne raison d'offrir des jouets en bois à vos enfants est que ce sont des jeux naturellement attrayants. En effet, leur aspect authentique, vintage, indémodable ainsi que leur forme épurée en font des objets de valeur, agréable à voir.

Jeux de société

Skyjo Junior

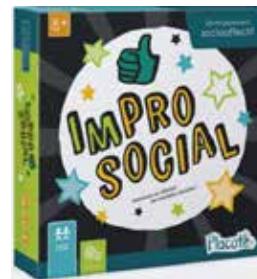
Skyjo Junior est la version pour les enfants à partir de 10 ans du célèbre jeu de cartes ! La règle est différente car les cartes ont des fruits et des numéros afin de faciliter le jeu. Les chiffres de 1 à 5 permettent à l'enfant de compter, dénombrer et associer chiffres et quantité.

Skyjo Junior est un jeu de cartes pour 2 à 5 joueurs avec des parties d'environ 10 minutes.



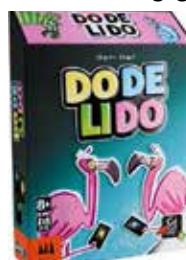
Impro Social

« Tu as abîmé un livre qu'un ami t'a prêté... » Que fais-tu dans cette situation ? Ce jeu permet d'aider les enfants dès 8 ans à réfléchir aux différents comportements qu'ils peuvent adopter dans des situations mettant leurs habiletés sociales au défi. On peut même faire de l'improvisation ! 85 cartes Situations, 15 cartes Situations spéciales, 1 roulette, 1 liste de questions et 1 feuillet explicatif



Dodelido

Chaque joueur retourne à son tour la carte de son paquet et la place face visible au centre. Il va falloir réagir vite ! Le joueur dont c'est le tour pose l'une de ses cartes sur l'une des trois piles de défauts. Il doit alors annoncer rapidement la caractéristique majoritairement représentée entre les cartes visibles : espèce animale, couleur, rien ou Dodelido ! Mais attention, la tortue et le crocodile viennent ajouter un joyeux bazar. Le premier qui s'est débarrassé de toutes ses cartes gagne la partie.



Accessible dès 8 ans, Dodelido se joue en famille ou entre amis, et séduit par ses parties dynamiques de 15 minutes qui appellent immédiatement à la revanche.

Barbotons dans la rivière



Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ».

En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...

Du lundi 9 février au vendredi 13 mars 2026

- **du 9 au 13 février et du 2 au 13 mars** : du lundi au vendredi, 14h-17h30 (matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)
- **du 14 février au 1er mars (vacances scolaires)** : du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-17h30 (y compris le samedi 14/02)

Un spectacle spécial petite enfance sera également proposé un samedi des vacances scolaires, suivez nos actualités pour en savoir plus !

Informations à retrouver sur www.maisonpechenature.com ou notre page facebook : www.facebook.com/maisonpechenature22.

**Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor,
2 rue des Grands moulins, 22270 Jugon les Lacs**



Des lectures pour cet hiver...

La boîte à livres est située au niveau de la mairie de Bourseul face à la salle André Henon.

Vous pouvez emprunter un livre ou en déposer un. Le but est de partager des lectures et créer des liens entre les lecteurs.

Bonne lecture !

« Lire, c'est boire et manger.
L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas »

Victor Hugo

Lectures jeunesse - Dès 7 ans

La terre que certains aiment

Claire Audhuy et Sherley Freudenreich

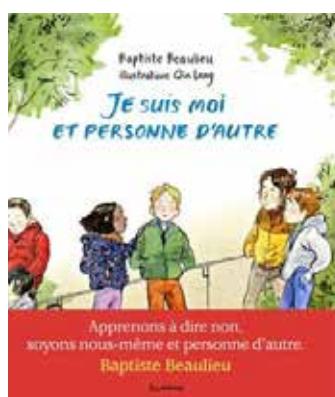
Composé à quatre mains par Claire Audhuy et Sherley Freudenreich, *La terre que certains aiment* parle de ce qui nous lie à la terre, à un territoire précis, que nous y soyons ancré depuis des années ou nouvellement arrivé. L'histoire de Parisiens qui décident de se mettre au vert pour renouer avec les saisons, une fille d'immigrés devenue maraîchère, un réfugié devenu apiculteur, une mère qui se dit au jardin plutôt qu'au foyer, une montagne qui ressource et accueille, un fermier qui voit la terre s'abîmer après lui... autant de récits documentaires et d'histoires vraies partagées dans ce recueil de témoignage touchant. Recueil poétique de témoignages écrit par Claire Audhuy et illustré par Sherley Freudenreich. Durant une année, les deux artistes sont allées à la rencontre d'habitants du massif du Brézouard et ont rassemblé leurs témoignages dans cet ouvrage illustré qui parle du rapport à une terre chère au cœur de ses habitants.



Je suis moi et personne d'autre

Baptiste Beaulieu, illustration Qin Leng

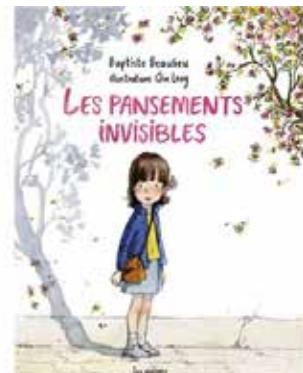
Respecter son identité, ne pas s'effacer pour satisfaire les autres, est l'apprentissage d'une vie entière. Ce livre raconte à quel point il est important de savoir dire non, pour être soi et personne d'autre. Respecter son identité, ne pas s'effacer pour satisfaire les autres, est l'apprentissage d'une vie entière. Ce livre raconte à quel point il est important de savoir dire non, pour être soi et personne d'autre.



Les pansements invisibles

Baptiste Beaulieu, illustration Qin Leng

Un livre pour soigner toutes les blessures, tapies sous nos pansements invisibles. Ce récit explore avec délicatesse les micro-violences du quotidien que subit un enfant. Chaque malaise devient une blessure que la fillette dissimule sous des pansements invisibles. Le jour où elle ose parler, l'écoute bienveillante de sa maîtresse devient un tournant.



Le consentement

Album psychoéducatif

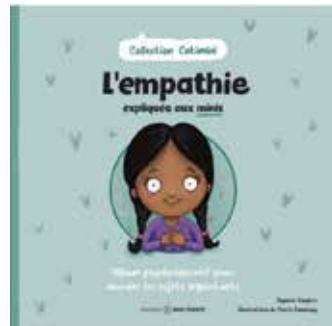
Le consentement expliqué aux minis est un outil d'accompagnement coloré et concret conçu pour aider les tout-petits à comprendre la notion de consentement. L'objectif est de leur enseigner qu'ils ont droit à leur bulle personnelle, et que c'est correct de dire NON quand c'est de leur corps qu'il s'agit. Ils verront aussi qu'ils est important de respecter la bulle des autres.



L'empathie

Album psychoéducatif

L'empathie expliquée aux minis est un outil d'accompagnement amusant et interactif conçu pour aider les tout-petits à découvrir ce qu'est l'empathie. L'objectif est d'enseigner aux jeunes lecteurs que faire preuve d'empathie et prendre soin des autres, ça fait du bien ! Ils découvriront ainsi les bienfaits de la gentillesse et de la bienveillance dans leur vie.



Lectures adultes

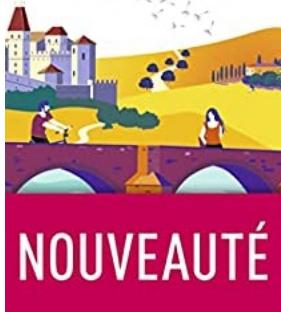
Un souffle sur la main

Bruno Combes

Originaire d'Avignon, Lou vit désormais à Paris, où elle travaille dans une agence immobilière. Mais si sa carrière professionnelle est une belle réussite, sa vie privée n'est qu'une longue suite d'aventures sans lendemain. Les hommes, elle ne leur fait plus confiance depuis qu'à l'âge de seize ans, elle a surpris son père dans les bras d'une inconnue. Ce père qu'elle vénérait et aimait plus que tout ! Dans l'intransigeance de sa jeunesse, elle a décidé de ne plus le revoir...

À l'approche de la quarantaine, Lou reste marquée par cette déception quand sa mère, mourante, lui confie un secret qui devrait tout changer, mais dont Lou s'aperçoit qu'il est truffé de mensonges... Elle n'a plus qu'une solution : mener sa propre enquête.

*Bruno Combes
Un souffle sur la main*



Que jeunesse se passe

Mahaut Drama

Quand je me réveille dans la chambre d'hôpital, mes tempes battent au rythme de la techno. J'ai dû dormir ou rêver, mais il faut que je retourne danser. J'enlève les fils autour de mon doigt. Une infirmière arrive. « Vous restez en observation, mademoiselle. » J'ai fait une overdose.



L'oreille absolue

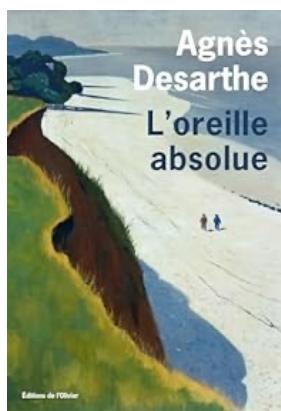
Agnès Desarthe

« C'était un hiver lumineux et sec où rien ne semblait devoir mourir. »

Un petit garçon intenable rencontre un homme au bout du rouleau. Une femme retrouve son amant disparu. Un musicien prépare un concours avec un jeune prodige qui ne sait pas lire une note. Deux adolescents filent à moto sans casque.

Ces personnages – et bien d'autres encore – semblent n'avoir aucun lien entre eux, si ce n'est que tous appartiennent à la même harmonie municipale.

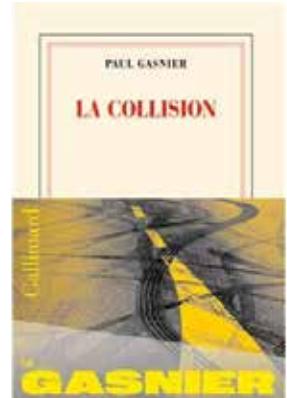
Mais une fillette timide promise à un brillant avenir les observe sans qu'ils le sachent. Elle comprend qu'un fil les relie tous et qu'un sort a suspendu pour un temps les drames individuels. Que ce fil vienne à rompre, et tous tomberont. La musique, alors, s'arrêtera.



La Collision

Paul Gasnier

En 2012, en plein centre-ville de Lyon, une femme décède brutalement, percutée par un jeune garçon en moto cross qui fait du rodéo urbain à 80km/h. Dix ans plus tard, son fils, qui n'a cessé d'être hanté par le drame, est devenu journaliste. Il observe la façon dont ce genre de catastrophe est utilisé quotidiennement pour fracturer la société et dresser une partie de l'opinion contre l'autre. Il décide de se replonger dans la complexité de cet accident, et de se lancer sur les traces du motard pour comprendre d'où il vient, quel a été son parcours et comment un tel événement a été rendu possible. En décortiquant ce drame familial, Paul Gasnier révèle deux destins qui s'écrivent en parallèle, dans la même ville, et qui s'ignorent jusqu'au jour où ils entrent violemment en collision. C'est aussi l'histoire de deux familles qui racontent chacune l'évolution du pays.



Déplier le cœur

Aurélie Silvestre

« Je ne voulais pas y aller.

En tout cas pas le premier jour. Je me sentais minuscule, incapable de trouver ma place au milieu de tous ces chiffres que les médias égrenaient : quatorze accusés présents, mille huit cents parties civiles, trois cent trente avocats, cent quarante médias accrédités, cinq cent quarante-deux tomes de dossiers...

J'avais peur. Peur de la cohue, peur des journalistes, peur de ma peur. Je prévoyais de faire ce que je fais dans ce cas, un refus d'obstacle : si je n'y vais pas, ça n'existe pas.

Mais, comme bien d'autres fois, ça ne s'est pas totalement passé tel que je l'avais imaginé. »



Infos utiles



■ Permanences du maire

M. Philippe DAULY reçoit sur rendez-vous.

■ Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi	de 8h30 à 12h
Jeudi	Fermé
Vendredi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi	de 8h30 à 12h
Fermé le samedi en juillet et août	

■ Contacts services communaux

Mairie	02 96 83 02 17 mairie@bourseul.fr - www.bourseul.fr
École	02 96 83 02 03 ou 06 59 70 76 27 ecole.0220747t@ac-rennes.fr
Garderie	02 96 83 09 76
Cantine	02 96 83 04 81
Salle polyvalente	02 96 83 06 41

■ Numéros utiles

Urgences médicales • SAMU	15
Pompiers	18
Police secours	17
N° d'appel d'urgence en Europe	112
N° d'appel d'urgence SMS	
Fax pour muets et/ou malentendants	114
Secours en mer	196
Alerte enlèvement	197
Allo Enfance Maltraitée	119
Violences conjugales	39 19
Solitud'écoute	08 00 47 47 88
Centre anti-poison Rennes	02 99 59 22 22
SOS Médecins	36 24
Allo Service Public	39 39
Des réseaux d'information par téléphone sont également à votre disposition:	
RésoGardes (0,35€/minute)	32 37
SOS Gardes (0,45€/minute)	39 15

■ Assistantes Sociales

Les Assistantes Sociales peuvent vous recevoir sur Planoët ou Plélan le Petit. Afin de prendre rendez-vous, il vous faut contacter la Maison du Département à Dinan (MDD) au **02 96 80 00 80**.

Gendarmerie

Horaires et coordonnées

Planoët

OUVERT 7 JOURS/7

de 8h à 12h et de 14h à 19h en semaine

et de 9h à 12h et de 15h à 18h les dimanches et jours fériés

64 rue de l'Abbaye - Tél. 02 96 84 13 99

Beaussais-sur-Mer

LE MARDI, JEUDI ET SAMEDI

de 14h à 18h.

5, rue Joliet à Ploubalay - Tél. 02 96 27 20 17

Au-delà de 19h, téléphoner en composant le 17.

■ Permanences du Conciliateur de justice

Pour tout problème de droit privé, M. PINON, Conciliateur de justice, peut vous aider. Une fois par mois, il tient une permanence à la mairie de Planoët. Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au **02 96 84 39 70**.

■ Centre des finances publiques

Le service des Impôts de Dinan est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h.

Au 22 rue Lord Kitchener à Dinan

Pour connaître les informations fiscales et effectuer l'essentiel des démarches, leur site : impots.gouv.fr, est à votre disposition.

Vous pouvez également joindre le Centre Impôts Service au :
0 810 467 687 ou 0810 IMPOTS

du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

■ La CPAM de Planoët

Les conseillers de la CPAM tiennent une permanence sur rendez-vous dans les locaux de France Services le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Vous pouvez planifier votre venue au 36 46 ou via votre compte sur ameli.fr

■ Espace France Services

Pour toutes vos démarches administratives, vos demandes de carte d'identité et passeport, une conseillère se tient à votre disposition dans les anciens locaux de la Trésorerie à Planoët, quai du duc d'Aiguillon :

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 15h

Mercredi de 8h à 13h

Vendredi de 8h à 14h

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous :

02 57 27 00 00

DINAN

AGGLOMERATION

POUR
UNE COLLECTE
ASSURÉE !



• Je mets mes ordures ménagères en sac fermé.

• Le couvercle de mon bac doit pouvoir se fermer.

• Je présente mon bac la veille au soir, poignée côté route.

• Je place mon bac en limite de chaussée, sans gêner la circulation.

• Je ne mets pas de sacs au pied des bacs, ils ne seront pas ramassés.

• Je respecte les consignes de tri.

• En cas de déchets non conformes, mon bac pourra ne pas être vidé.

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

COMMUNE DE BOURSEUL

ORDURES MÉNAGÈRES

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
	DIM 01	DIM 01	VEN 01	S23 01
JEU	S6 02	LUN S10 02	SAM 02	LUN 01
VEN	SAM 03	MAR 03	DIM 03	MAR 02
DIM	04	MER 04	SAM 04	MER 03
LUN	S2 05	JEU 05	DIM 05	LUN 04
MAR	06	VEN 06	LUN S15 06	MAR 05
MER	07	SAM 07	MAR 07	JEU 07
JEU	08	DIM 08	MER 08	VEN 08
VEN	09	LUN S7 09	JEU 09	SAM 09
SAM	10	MAR 10	VEN 10	DIM 10
DIM	11	MER 11	SAM 11	LUN S20 11
LUN	S3 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12
MAR	13	VEN 13	LUN S16 13	MER 13
MER	14	SAM 14	SAM 14	JEU 14
JEU	15	DIM 15	DIM 15	MAR 14
VEN	16	LUN S8 16	JEU 16	VEN 15
SAM	17	MAR 17	VEN 17	SAM 16
DIM	18	MER 18	SAM 18	LUN S21 18
LUN	S4 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19
MAR	20	VEN 20	LUN S17 20	MER 20
MER	21	SAM 21	SAM 21	JEU 21
JEU	22	DIM 22	DIM 22	VEN 22
VEN	23	LUN S9 23	JEU 23	SAM 23
SAM	24	MAR 24	VEN 24	DIM 24
DIM	25	MER 25	SAM 25	LUN S22 25
LUN	S5 26	JEU 26	JEU 26	MAR 26
MAR	27	VEN 27	VEN 27	MER 27
MER	28	SAM 28	SAM 28	JEU 28
JEU	29		DIM 29	VEN 29
VEN	30		LUN S14 30	SAM 30
SAM	31		MAR 31	

JOURS FÉRIÉS : la collecte aura lieu le lendemain. Toutes les déchèteries sont fermées.

RAPPEL

- 1 Inutile de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider.
- 2 Veiller à ne pas imbriquer un emballage dans un autre.



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
02 96 87 72 72

MAIL
dechets@dinan-agglomeration.fr
PLUS D'INFOS SUR
www.dinan-agglomeration.fr



NOUS CONTACTER

Journaux, magazines,
prospectus, enveloppes...

Boîtes de conserve, aérosols,
cannettes, opérules, capsules...

Emballages en métal

Emballages en carton

Emballages en plastique

Emballages en verre

Emballages en papier

Emballages en bois

Emballages en cuir

Emballages en métal

Emballages en plastique

Emballages en papier

Emballages en carton

Emballages en verre

Emballages en bois

Emballages en cuir

Emballages en plastique

Emballages en métal

Emballages en papier

Emballages en carton

Emballages en verre

Emballages en bois

LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES DANS LA MÊME COLONNE

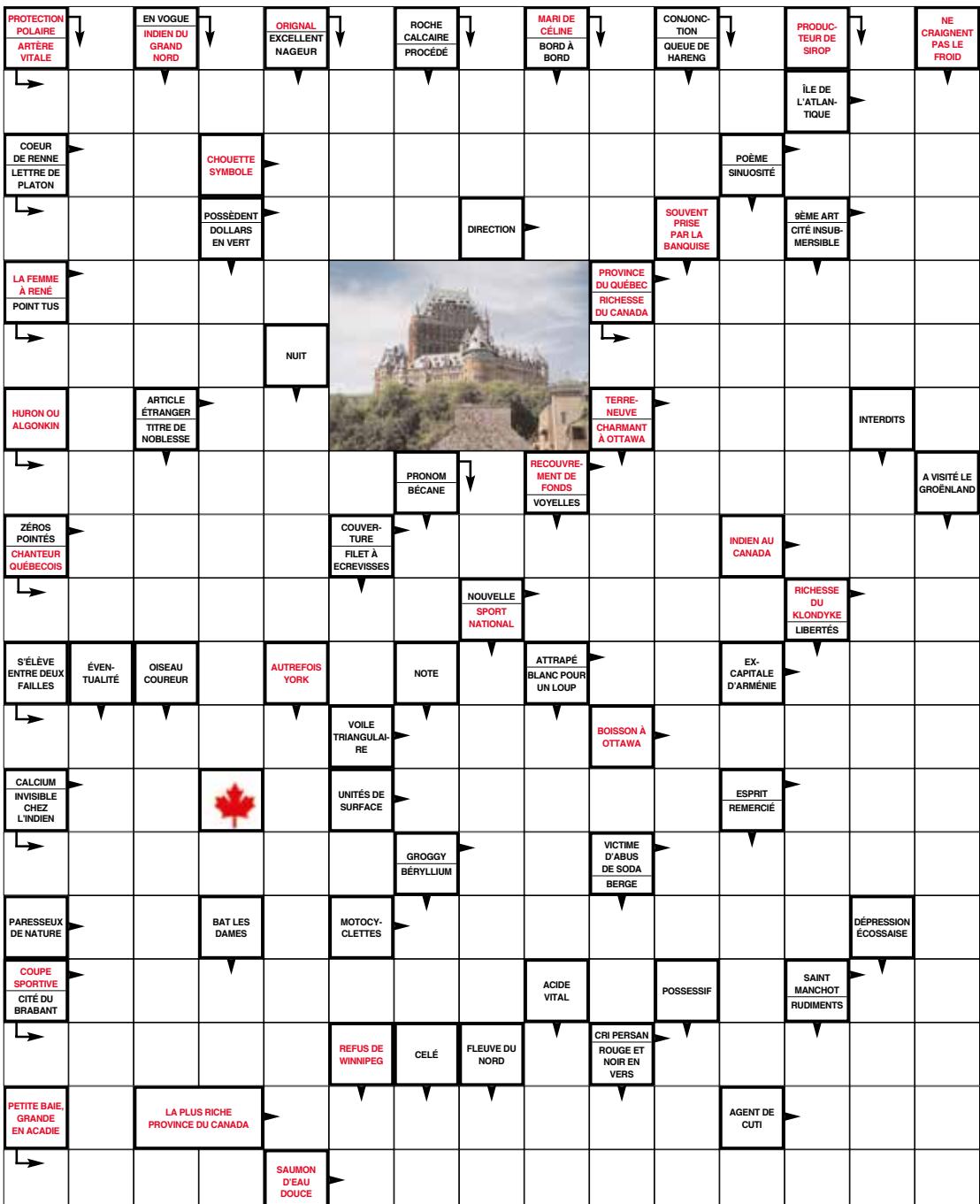


Je dépose mes emballages et papiers en vrac, sans sac, dans les colonnes d'apport volontaire

Jeux Loisirs

Mots fléchés

Solution dans le prochain bulletin.



Je colorie



Solution du jeu bulletin
n°127

